

## Nouvelles pratiques sociales



# Le Mouvement action-chômage de Montréal : 20 ans de pratique sociale

Claude Girard

Volume 2, numéro 2, automne 1989

Chômage et travail

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301046ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301046ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Girard, C. (1989). Le Mouvement action-chômage de Montréal : 20 ans de pratique sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(2), 37–48.  
<https://doi.org/10.7202/301046ar>

Résumé de l'article

Le Mouvement action-chômage (MAC) de Montréal est un groupe populaire qui, depuis près de 20 ans, défend les droits des personnes touchées par le programme fédéral d'assurance-chômage. Au fil des ans, il a intégré dans la pratique la prise en charge collective, la défense des droits et le service individualisé, tout en accordant la prédominance à cette dernière dimension. Aujourd'hui, à l'instar de nombreux groupes populaires, il est impliqué dans une démarche pour se redéfinir. Il tente de trouver l'équilibre entre la dispensation de services aux chômeurs et la transformation sociale à plus long terme, à l'intérieur d'une stratégie réaliste.

# Le Mouvement action-chômage de Montréal: 20 ans de pratique sociale

**Claude Girard,  
permanent au Mouvement action-chômage  
de Montréal \***

*Le Mouvement action-chômage (MAC) de Montréal est un groupe populaire qui, depuis près de 20 ans, défend les droits des personnes touchées par le programme fédéral d'assurance-chômage. Au fil des ans, il a intégré dans la pratique la prise en charge collective, la défense des droits et le service individualisé, tout en accordant la prédominance à cette dernière dimension. Aujourd'hui, à l'instar de nombreux groupes populaires, il est impliqué dans une démarche pour se redéfinir. Il tente de trouver l'équilibre entre la dispensation de services aux chômeurs et la transformation sociale à plus long terme, à l'intérieur d'une stratégie réaliste.*

---

\* Le texte qui suit n'engage que son auteur.

L'assurance-chômage constitue un champ d'intervention sociale fort important, mais souvent négligé par les intervenantes et les intervenants sociaux. Au Québec, comme ailleurs au Canada, ce sont surtout les économistes qui se sont penchés sur les effets du régime d'assurance-chômage dans la société.

Pourtant, ces dernières années, l'ampleur de ce programme de soutien du revenu et des sommes qui y sont investies aurait dû retenir davantage l'attention des spécialistes de l'action sociale. Toutefois, la réforme du programme annoncée en avril 1989 par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, Barbara McDougall, risque de mettre fin à leur relative indifférence. En proposant l'intégration de l'assurance-chômage à la stratégie gouvernementale d'adaptation de la main-d'œuvre, la ministre ouvre ce champ à l'intervention sociale et communautaire.

Déjà, existent des clubs de recherche d'emplois et des Services externes de main-d'œuvre (SEMO), annexes du ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec. On note aussi le développement constant, à Montréal principalement, des Corporations de développement économique communautaire (CDEC).

La réforme de l'assurance-chômage se situe dans un contexte bien particulier, marqué notamment par le rejet des théories keynésiennes. Depuis le début des années 70, l'État, aux prises avec des déficits budgétaires importants et une inflation galopante, ne croit plus que la lutte au chômage passe par des politiques économiques expansionnistes et de soutien de la demande de produits et services, dans lesquelles il joue le rôle central. Au contraire, il estime que son retrait de l'économie permettra au secteur privé de créer des emplois plus efficacement et à moindre coût. Ainsi, l'économie maintenant laissée au libre jeu de l'offre et de la demande doit miser sur ses éléments les plus productifs et se débarrasser de ses « canards boiteux » si elle désire rester compétitive au niveau international. Cette adaptation de l'économie commande une réorganisation du travail et des gains appréciables de productivité se traduisant par des réductions de salaires et de personnel, et un accroissement de la flexibilité du marché du travail. La rigidité des conventions collectives et les programmes de sécurité du revenu comme l'assurance-chômage, considérés hier encore comme fondement d'une politique de plein-emploi, doivent donc être atténués, sinon liquidés.

En ce qui concerne la politique de lutte au chômage, il s'agit de changements qualitatifs très importants. Et au cœur de cette stratégie économique de l'État, on retrouve l'indispensable soutien de la communauté à ceux

et celles qui devront s'adapter ou qui ne pourront le faire, faute particulièrement d'un nombre suffisant d'emplois. À l'ère de la stratégie keynésienne, travailleurs et travailleuses avaient tout autant à s'adapter à l'évolution du marché de l'emploi. Mais cette adaptation se faisait moins rapidement et la présence de l'État dans l'économie garantissait aux victimes de ces changements une certaine sécurité du revenu, même si cette dernière était imparfaite. Aujourd'hui, abandonnés au libre jeu de l'offre et de la demande de compétences, ceux et celles qui ne pourront suivre se retrouveront rapidement hors de la course. Et qui alors sera appelé à cueillir ces nouvelles victimes du progrès? En l'absence de l'État, ce sera le mouvement communautaire. Pour le gouvernement fédéral en particulier, il s'agit là d'une aubaine qui devrait lui permettre de réduire son déficit sur le dos des travailleurs et sur celui de groupes communautaires.

La table est donc mise pour le mouvement communautaire et un nouveau champ d'intervention, appelé « développement économique communautaire », est maintenant prêt à être envahi par les artisans du domaine social et communautaire. Dans ce contexte, il n'est pas inintéressant de s'attarder sur la trajectoire d'un groupe populaire qui œuvre dans le domaine du travail et de l'assurance-chômage depuis près de 20 ans, soit le Mouvement action-chômage (MAC) de Montréal. À la fois témoin et victime de tous ces changements, le MAC de Montréal, comme l'ensemble des groupes de chômeurs et chômeuses au Québec, doit réfléchir au rôle qu'il joue comme groupe communautaire et populaire voué à la défense des travailleurs.

Cet article se propose d'être le point de départ d'une réflexion de ce type. Il comprend trois parties. Dans un premier temps, je me propose de revenir sur la pratique sociale du MAC de Montréal ces dernières années et de dresser un bilan de son action. Par la suite, je tenterai de situer la pratique du MAC dans le contexte actuel. Enfin, je proposerai en guise de conclusion quelques pistes de réflexion concernant les perspectives d'avenir.

## **1. L'histoire de la pratique sociale du MAC de Montréal**

Décrire et résumer la pratique sociale d'un groupe comme le MAC de Montréal n'est pas une tâche facile. En effet, les quelque 20 années d'histoire et d'interventions sur le terrain nous ont laissé peu de références documentaires. Cependant, en nous appuyant sur le matériel d'archives disponible, nous avons la possibilité de cerner certaines dimensions de cette pratique et de retracer quelques débats d'orientation qui ont été faits au fil des années. Mais auparavant, posons notre cadre d'analyse.

Il y a plusieurs façons de décrire l'intervention sociale ou collective d'un groupe communautaire. Quant à nous, nous retenons comme fort intéressante l'approche désormais classique de Jack Rothman (1979). En résumé, cet auteur américain identifie trois formes d'intervention sociale : la défense collective des droits (*social action*), le service individualisé (*social planning*) et la prise en charge collective (*locality development*). Pour Rothman, il s'agit de modèles d'analyse, d'idéals types, dont on retrouve les caractéristiques plus ou moins enchevêtrées dans toute pratique sociale, du moins dans celle des groupes populaires. Appliquée à la pratique du MAC de Montréal, cette approche montre que cet organisme social a intégré dans sa démarche les trois fonctions, mais à des degrés divers selon les époques.

### **1.1. Service ou transformation sociale?**

Né au tournant des années 70 dans le Sud-Ouest de Montréal, le « Mouvement d'action-chômage », comme on l'appelle à l'époque, n'a pas tout de suite d'existence autonome. Il constitue davantage un service parmi d'autres de la « Maison des chômeurs » de Saint-Henri ou du « Local populaire » de Ville-Émard (MAC de Montréal, 1975; 1981: 5). Vers 1973, le MAC acquiert son autonomie grâce à la détermination d'une poignée de militants syndicaux du Conseil central de Montréal de la CSN. Bénéficiant d'un local et de services de soutien à peu de frais, mais se trouvant identifié de trop près à la CSN, l'organisme déménage du siège de la centrale syndicale et s'incorpore comme organisme autonome en 1978. C'est alors que s'amorce une série de luttes dites « politiques », dont l'enjeu, toujours le même, peut être résumé de la façon suivante : le MAC de Montréal doit-il être un groupe de défense des droits et un outil de transformation sociale ou doit-il simplement fournir un service individualisé aux sans-emploi? De 1976 à aujourd'hui, la pratique et les orientations du groupe résulteront de ces tendances considérées comme opposées (MAC de Montréal, 1978; Saillant, 1985; Borduas, 1986).

Ainsi, le MAC de Montréal ne se transforma pas en « syndicat de chômeurs » rattaché au conseil de Montréal comme les « pères fondateurs » l'avaient souhaité, au moment de quitter le Sud-Ouest. Il ne devint pas non plus le « mouvement de masse » ou de « défense du peuple » que certains espéraient voir naître à l'occasion du débat au sujet de son incorporation, en 1978 (MAC de Montréal, 1978). On assiste alors à une première crise d'identité qui se solde par un repli progressif sur le service. Cette valorisation du service devait caractériser sa pratique jusqu'à maintenant, en dépit de quelques remises en question qui, chaque fois, risquaient d'entraîner le groupe avec elles.

Cette évolution n'est étrangère ni à la disparition de l'idéologie de lutte des classes, longtemps présente au sein des groupes populaires, ni à la montée des idées néo-libérales du chacun pour soi, au début des années 80 (Saillant, 1985). Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'un groupe populaire ait justifié son existence par le service qu'il rend à la communauté. Ce service était plus facilement quantifiable non seulement aux yeux des bailleurs de fonds ou du public en général, mais aussi au yeux de ses propres artisans (MAC de Montréal, 1974; 1975b; 1977; 1978; 1979b).

En janvier 1986, nouveau coup de théâtre: démission en bloc de la permanence. On lui reproche une pratique trop axée sur le service. On déplore également l'absence de prise en charge de l'organisme par ceux et celles qu'il prétend défendre, résultat d'un trop grand fossé entre les permanents et les membres (Borduas, 1986; Forget, 1986; Giroux, 1987).

En novembre 1987, nouvelle crise: la permanence quitte, cette fois pour des motifs d'ordre administratif. La volonté de réorienter la pratique vers plus de transformation sociale se fait au détriment du service, source de financement du groupe. Associée à une mauvaise gestion administrative, cette stratégie conduit pratiquement le MAC à la faillite au cours de l'hiver 1988. Toutefois, une vigoureuse reprise en main a permis à l'organisation de passer à travers cette nouvelle crise, au détriment, cette fois, de l'action politique.

Que conclure de cette saga pour le moins tourmentée? D'abord, il ne faut pas croire que le MAC a uniquement débattu de ses orientations et de son rôle comme organisme de services et de transformation sociale. La réalité apparaît plus nuancée que celle succinctement décrite précédemment. En second lieu, s'il est vrai que le service a constitué la priorité du groupe pendant ces années, il ne faut pas en conclure que les interventions politiques ont disparu. Au contraire, le MAC a été de toutes les batailles visant à empêcher les différents gouvernements à Ottawa de réduire l'accessibilité à l'assurance-chômage. Il a tenté à maintes reprises de créer un large front populaire de défense des droits des travailleurs. Il a participé, en 1984, à la préparation et à la tenue de la Grande marche pour l'emploi. En 1986 et 1987, années difficiles pour le MAC, le groupe a combattu le projet permettant à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) de déduire des prestations les revenus de pension et a comparu devant la Commission Forget sur l'assurance-chômage. Toutes ces actions démontrent sans conteste qu'en dépit d'une tendance à se rabattre sur le service, un fort potentiel de transformation sociale a toujours perduré au MAC de Montréal. La difficulté d'actualiser pleinement ce potentiel vient peut-être de l'absence de mécanismes internes permettant de trouver un

équilibre fonctionnel entre le service et la transformation sociale, et cela en évitant de verser soit dans la sous-traitance, soit dans l'idéologie démobilisante.

## **1.2. La prise en charge collective**

La troisième forme d'intervention sociale, la prise en charge collective, se définit comme la participation d'une portion de la population la plus grande possible à la résolution des problèmes apparaissant dans sa communauté (Rothman, 1979: 2). Les organisations ayant ce trait comme caractéristique sont nombreuses au Québec. On pense entre autres aux CLSC et, plus récemment, aux CDEC qui se trouvent généralement inscrits dans un quartier ou une région donnés.

Le MAC de Montréal semble avoir rencontré plusieurs obstacles sur la voie d'une prise en charge réelle et efficace par ses membres. En plus des problèmes d'orientation et de cohésion interne déjà soulignés, le groupe a éprouvé de la difficulté à créer un lien d'appartenance avec ceux et celles qu'il désire rejoindre. Ce type de lien ne dépend pas toujours de l'enracinement géographique. Mais le fait, pour le MAC de Montréal, de se définir comme organisme métropolitain va à l'encontre du sentiment d'appartenance à ce que d'autres ont appelé le Montréal des « p'tites patries ». Le dynamisme de nombreuses organisations situées dans le Sud-Ouest de Montréal tient en bonne partie à ce lien entre celles-ci et la population de ce quartier. Mais il est vrai que ce lien résulte également du partage d'un certain nombre d'objectifs communs visant la relance de cette sous-région de Montréal. L'absence d'objectifs clairs et d'alternatives aux différents problèmes rencontrés par les personnes dans la quête d'un emploi constitue sans doute, pour le MAC de Montréal, une lacune dans sa recherche de prise en charge.

À toute ces causes s'ajoutent les difficultés de bien comprendre ce qui fait l'objet de l'intervention du MAC, soit le chômage et le fonctionnement du marché du travail. L'emploi et la résolution du chômage ne sont pas des questions faciles à intégrer. Il n'existe pas de solutions simples à ces problèmes. Pour imaginer une alternative, il faut une expertise qui fait souvent défaut au plus grand nombre. La *Loi sur l'assurance-chômage*, par exemple, est tout à fait incompréhensible au plan de la simple lecture. En outre, les questions touchant le développement de l'emploi, dans un contexte de mondialisation de l'économie et de libre-échange, en rebutent à prime abord plus d'un. C'est dire toute l'importance, pour le MAC de Montréal, de bien suivre l'évolution de ces questions et de communiquer à la fois son évaluation de la situation et ses méthodes d'analyse à ses membres et à la classe ouvrière en général.

Voilà ce qui peut expliquer pourquoi le recours à l'analyse et aux solutions marxistes demeura pendant longtemps si séduisant au sein du MAC de Montréal, comme dans un grand nombre de groupes populaires. Par exemple, dans divers documents internes, on réfère au rôle que joue le régime d'assurance-chômage en tant que soutien au capital (MAC de Montréal, 1975: 3; 1979: 3). Le raisonnement vise à faire prendre conscience aux personnes en chômage qu'elles sont victimes d'un système et que l'abolition de celui-ci constitue la solution à leur problème de sous-employabilité. À une certaine époque, ce genre de raisonnement a rallié des gens au MAC de Montréal. Mais le recul de cette idéologie a ajouté aux problèmes de mobilisation et d'appartenance, ici comme ailleurs au sein du mouvement populaire.

## **2. Le MAC de Montréal, aujourd'hui**

Qu'en est-il de la pratique du MAC de Montréal aujourd'hui? En ayant en tête les trois facettes de l'intervention collective abordées précédemment, il est possible de faire trois constats qui ont un effet direct sur la pratique actuelle de l'organisme.

### **2.1. Un certain vide politique**

Ce qui frappe d'abord, c'est le vide politique qui perdure depuis le début des années 80. Cette absence de solution d'ensemble, cette fois-ci réaliste et pragmatique, oriente la pratique du MAC vers un service d'aide relative à une demande d'assurance-chômage. Cela n'est pas mince ni sans mérite. Toutefois, ce sont les autres aspects tout aussi importants de l'intervention sociale du groupe, pour ne pas dire ses raisons d'être, qui se trouvent relégués au second plan (Deslauriers, 1981; Saillant, 1985). À l'occasion, cette pratique prendra la forme de revendications plus larges, mais toujours limitées à la *Loi sur l'assurance-chômage* et à la façon souvent restrictive avec laquelle la CEIC applique la loi (MAC de Montréal, 1988). Malgré une préoccupation en ce sens, cette intervention débouchera rarement sur des actions mobilisatrices importantes, susceptibles de contrer efficacement les politiques antisociales actuelles de l'État. Jusqu'à maintenant, l'intervention politique du MAC en est une de réaction à un contexte hostile aux travailleurs et travailleuses, plutôt que d'action visant des transformations sociales à long terme.

### **2.2. Un régime plus limité que jamais**

Une deuxième observation découle de cette absence de stratégie d'ensemble, surtout depuis 1980. Il s'agit du peu d'influence réelle de l'action du



MAC sur une évolution favorable aux travailleurs et travailleuses du régime d'assurance-chômage. Que ce soit comme entité administrative ou élément de régulation de la main-d'œuvre, on pourrait reprendre ici mot pour mot l'analyse du régime développée au cours des années 70 pour l'appliquer au contexte actuel. On arriverait à cette constatation étonnante: en oubliant les références à la « lutte des classes » et à « l'État bourgeois » dans les différents textes de cette période, l'observateur remarquerait que rien n'a changé sous l'angle de résolution du chômage en tant que problème social. En effet, aujourd'hui comme hier, le chômage est toujours considéré comme un problème individuel plutôt que comme un problème de société. Le régime cherche à la fois à soutenir temporairement les chômeurs dits « involontaires » et à forcer le retour au travail de personnes considérées comme responsables de leur état. Depuis l'importante réforme de 1971, les gouvernements n'ont cessé de réduire la portée du régime afin d'en limiter les coûts. La réforme proposée en avril 1989 poursuit de façon encore plus radicale cette lancée. Le MAC est d'avis qu'une diminution des coûts acceptable passe par la création d'emplois à l'intérieur d'une politique d'ensemble dans laquelle le gouvernement devra jouer un rôle. Ce dernier préfère s'en remettre à l'entreprise privée pour ce faire et couper encore plus dans le régime plutôt que de créer du travail pour tous.

Ce constat de relative impuissance face aux stratégies développées par l'État et le patronat interpelle le MAC de Montréal et nombre de groupes de troublante façon. Malgré l'investissement substantiel d'énergies de dizaines de militants et militantes au cours de son existence, l'action politique du MAC de Montréal n'a pas été à la hauteur de ses espérances. Il ne s'agit pas de rejeter la responsabilité de cet échec sur tous ceux et celles qui ont sincèrement cru pouvoir changer le cours des choses en militant au MAC. Mais compte tenu des objectifs qui ont présidé à la naissance du groupe, certaines questions s'imposent. Elles ont trait à l'énormité de la tâche par rapport aux ressources disponibles pour agir, à l'absence d'un réel soutien populaire et au manque de stratégie réaliste d'action. Ces trois facteurs ont sans doute chacun une part de responsabilité. Paradoxalement, en dépit de cette impuissance concernant la transformation sociale, le MAC de Montréal a connu une réussite notable au plan du service offert et de l'expertise juridique développée sur la question de l'assurance-chômage. La question qui se pose alors est la suivante: comment tabler sur ce qui fait la force du MAC de Montréal, le service, à des fins de transformation sociale?

### **2.3. L'éducation populaire**

Enfin, on ne pourrait prétendre à un résumé complet de la démarche du MAC de Montréal sans souligner l'importance de sa pratique au chapitre de l'éducation populaire.

Cette fonction souvent méconnue et sous-estimée de la pratique d'un groupe constitue un bel exemple d'utilisation du service individualisé à des fins de prise en charge collective. À ce titre, le MAC de Montréal peut être fier de sa performance, compte tenu du grand nombre de personnes rejointes dans ses rencontres d'information. Même au plus fort de ses crises d'orientation, le nombre de personnes assistant à ces rencontres n'a pas diminué. C'est dire toute l'importance de l'assurance-chômage sur la vie d'un grand nombre de gens et le potentiel d'action collective qui peut éclore d'une politique d'éducation populaire capable d'aborder à la fois certains aspects légaux de l'assurance-chômage et des thèmes sociaux plus larges. En ce sens, la volonté nouvelle d'un organisme comme le Centre de formation populaire (CFP) d'explorer cette avenue en lien avec le MAC et les groupes populaires s'annonce prometteuse.

### **3. L'avenir du MAC, l'avenir du mouvement populaire**

Au terme de cette analyse, la situation actuelle au MAC de Montréal apparaît peut-être à quelques-uns sous un jour sombre. On pourrait même penser que l'histoire de cet organisme se caractérise par l'échec relatif de son action et la faiblesse de son influence sociale. Mais cette vision n'est pas celle que nous retenons et voulons communiquer. N'oublions pas une chose : la décennie qui s'achève aura été plutôt éprouvante pour les groupes et le mouvement populaire dans son ensemble. Pour le MAC de Montréal, le fait d'être sorti de la pire récession depuis les années 30 avec certaines certitudes et de l'élan ne constitue pas une mince performance. Quel groupe populaire peut se vanter d'avoir échappé au repli forcé vers le service aux dépens de la prise en charge et de la transformation sociale? Quel groupe peut se vanter d'avoir vu sa cohésion interne échapper aux contrecoups de l'échec d'une alternative politique au capitalisme et au renforcement des idées néo-libérales? Le MAC de Montréal ne vit pas en marge de la société et des courants parfois brutaux qui la traversent. Le contraire serait non pas étonnant, mais indécent pour un groupe qui se veut en opposition avec le système de valeur dominant.

Ici comme ailleurs, toutefois, l'heure n'est heureusement plus aux déchirantes remises en question. Comme en témoigne une abondante documentation sur la question (Lévesque, 1985; Corporation de développement communautaire des Bois-Francis, 1987; Vaillancourt *et al.*, 1987;

COCQ, 1988), les défis qui attendent le mouvement populaire en cette fin de décennie sont porteurs de dynamisme et de renouveau. À l'instar des autres groupes communautaires, le MAC de Montréal doit retrouver sa cohésion et trouver sa place au sein du mouvement populaire. Il doit contribuer également à définir le rôle que les groupes doivent jouer dans la société d'aujourd'hui. Plusieurs parlent en ce moment de reconnaissance par l'État. Pourtant, il y a peu de temps encore, cet État était considéré comme l'ennemi à abattre et non comme le partenaire avec lequel on compte transformer, même timidement, la société. Par ailleurs, il est clair dans la stratégie gouvernementale que l'État ne désire pas financer les groupes tout en les laissant libres de décider de leurs orientations et, surtout, des services qu'ils veulent offrir à la communauté. Le MAC de Montréal doit prendre position dans ce qui se dessine comme une lutte entre le mouvement populaire et le gouvernement sur cette question.

De cette façon, ce débat sur le financement de certains services par l'État soulève le problème de la place qu'occupe ce service et du rôle qu'il joue au sein de nos organisations. Au MAC de Montréal, mises à part les rencontres d'information, l'intervention individualisée est de nature juridique et administrative. Cela pose la question à savoir si le groupe doit utiliser l'outil juridique afin de régler les problèmes individuels les uns après les autres, ou bien s'il doit être considéré comme un instrument d'opposition et de transformation de l'assurance-chômage de façon plus globale. Par ailleurs, sur le plan politique, cela peut signifier se confiner au *lobbying* auprès du gouvernement ou définir collectivement une alternative réaliste au chômage et créer une appartenance autour de celle-ci.

Le mouvement populaire plus structuré et le MAC de Montréal ont à peu près le même âge. Après une enfance heureuse où tous les espoirs étaient permis, il a traversé une adolescence particulièrement éprouvante. Les leçons qui émergent de l'analyse de cette période doivent servir à réorienter la pratique du MAC de Montréal vers davantage de transformation sociale. Il s'agit enfin de lier l'économique et le social. La réflexion est déjà amorcée. Elle a marqué des pas importants dans le cadre de la Semaine sur la reconnaissance du mouvement populaire et du Forum national pour l'emploi, deux événements qui, à l'automne 1989, ont forcé les groupes populaires à s'interroger sur leur intervention dans une stratégie de concertation. Fort de son expérience et de sa pratique, le MAC de Montréal entend contribuer à cette évolution.

## Bibliographie

- BÉLANGER, Paul-R. et LÉVESQUE, Benoît (1985). « Le mouvement populaire québécois: nouveaux enjeux », *Relations*, Montréal, mai, 120.
- BELLEMARE, Diane et POULIN-SIMON, Lise (1986). *Le défi du plein emploi*, Montréal, Éditions Albert-Saint-Martin, 530 p.
- BORDUAS, Marcel (1986). *Vide politique, absence de pensée et de débats politiques, vacuum idéologique: où en est rendu le MAC dans tout ça?*, Montréal, septembre.
- Corporation de développement communautaire des Bois-Francis (1987). *Fais-moi signe du changement. Les Actes du colloque*, Victoriaville, Corporation de développement communautaire des Bois-Francis.
- Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ) (1988). *Pour la reconnaissance de l'action communautaire autonome*, document de base, Montréal, mai.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre et POULIOT, Hermance (1981). *Groupes populaires: pratiques, financement et structure*, Sherbrooke, non publié, octobre.
- FAVREAU, Louis (1988). « L'économie communautaire, nouveau champ d'intervention du travail social: le cas de Montréal », *Nouvelles Pratiques Sociales*, Presses de l'Université du Québec, vol. 1, n° 1, 115-131.
- FORGET, Jacques (1986). *Bilan et perspectives*, Montréal, octobre.
- GIROUX, André (1987). *L'action politique, c'est essentiel*. Plan de travail pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1987 au 31 août 1988, Montréal, août.
- MAC de Montréal (1974). *Conseils pratiques sur l'assurance-chômage*, Montréal, 1974.
- MAC de Montréal (1975a). *Seule la mobilisation des travailleurs vaincra le capitalisme*, rapport du Mouvement action-chômage au 17<sup>e</sup> congrès du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, Montréal.
- MAC de Montréal (1975b). *Conseils pratiques aux chômeurs*, Montréal.
- MAC de Montréal et Conseil central de Montréal (CSN) (1977). *Le bill c-27, une attaque contre la classe ouvrière*, Montréal.
- MAC de Montréal (1978). *La lutte de démocratisation au Mouvement action-chômage*, Montréal, mars.
- MAC de Montréal (1979a). Correspondance au Conseil central de Montréal (CSN), Montréal, 1<sup>er</sup> mai 1979.
- MAC de Montréal (1979b). *Le rôle de l'État et les fonctions des politiques sociales*, Montréal.
- MAC de Montréal (1981). *Le manifeste du Mouvement action-chômage de Montréal*, Montréal, 32 p.

- MAC de Montréal (1985). *Mémoire présenté à la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage*, Montréal, 19 décembre.
- MAC de Montréal (1988). *Dossier sur les pratiques administratives de la CEIC*, Montréal.
- ROTHMAN, Jack (1979). « Three Models of Community Organisation Praticice », dans COX, F., ERLICH, J. et al., *Strategies of Community Organisation*, Itasca, Ill., Peacock Publications., 25 et ss.
- SAILLANT, François (1985). « Le mouvement populaire? Quel mouvement populaire? », *Révoltes*, Montréal, n° 4, automne, 9.
- VAILLANCOURT, Yves, BOURQUE, Denis, David, Françoise et OUELLET, Édith (1987). *La privatisation des services sociaux*, rapport de recherche présenté à la Commission Rochon, Montréal, Gouvernement du Québec, 1987, 398 p.